

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 66 (1994)
Heft: 4

Artikel: Une réussite
Autor: Curtat, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129295>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

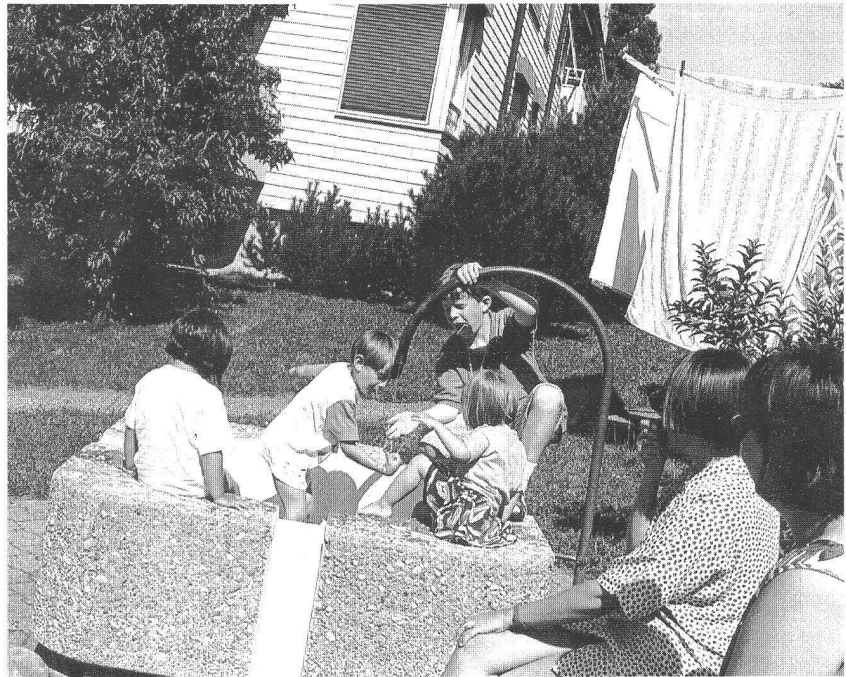
Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE RÉUSSITE

La convivialité, Monsieur, ce n'est pas seulement un mot pour nous. Il y a un très bon contact entre tous les locataires. Une fois par an on se réunit autour d'une grillade. La convivialité: ce sont les femmes qui donnent le ton. Toutes sont copines, se tutoient, vont ensemble à la gym. Et c'est entre elles qu'elles règlent les petites questions d'intendance comme l'entretien des espaces communautaires. Je peux dire que je n'ai pas à m'en occuper.

Concierger heureux, Claude Steffen inaugure ce jour-là pour l'été un deuxième espace communautaire construit: la fontaine-piscine où les très jeunes habitants de la Cocarde, à Ecublens, trempent avec délices. A Cocarde 3 A, 3 B et Chantemerle 4, trois immeubles propriétés de la



Société Coopérative d'Habitation-Lausanne dont il a la responsabilité, chaque immeuble dispose de «son» petit local commun utilisé essentiellement par les enfants des locataires. Construit voilà une dizaine

d'années – entre 1982 et 1984 avec l'aide fédérale –, ce groupe de 48 logements compte assez de jeunesse pour que les locaux communs trouvent régulièrement leur emploi. Le dispositif répété au pied de chaque

Fête à la Cocarde: Michaël, Sandrine, Fanny, Elsa, Julia, Baptiste et Pablo font cercle autour d'un jeu. Ci-dessus, la mise en service d'un autre espace communautaire apprécié lors des étés chauds: la fontaine-piscine.



immeuble, dans le prolongement direct du hall, est celui d'un local de 5 x 6 m environ avec deux fenêtres d'angle.

Pour le meubler, des locataires ont fourni les jeux de leurs enfants qui ont grandi. Ainsi qu'en témoigne incomplètement notre image – Cindy, 10 ans, joue de l'orgue électronique tandis que les petits sont réunis autour d'un baby-foot de table – l'assortiment est suffisant pour permettre les jeux durant l'hiver.

«Si les gosses n'avaient pas cette pièce, leurs jeux se passeraient dans le hall d'entrée et l'entretien n'en serait pas simplifié, relève Claude Steffen».

Local des jeux, mais aussi cadre des joyeux anniversaires d'enfants, le local se révèle à chaque fois bien utile. Sa surveillance est assumée par tournus, une fois chaque semaine, par les mamans qui y ont de jeunes enfants.

Le processus se répète à chaque local commun avec une nuance : celui qui a servi pour la photo n'a pas de murs crayonnés. Les autres en revanche ont servi de cimaises aux jeunes artistes.

«Avec des enfants, relève notre correspondant, c'est inévitable».



LA FÊTE DE VINCENT

Autre décor : on est ici tout en haut de la ville, dans la zone des Grangettes où la même Société Coopérative d'Habitation-Lausanne a construit en 1987 un vaste immeuble à six entrées – mais un seul local communautaire bien dimensionné – pour mettre sur le marché 52 appartements subventionnés. Le jour de notre visite, les enfants du quartier sont réunis autour de Vincent qui marque par une fête ses cinq ans.

Autour de Vincent ses parents, Philippe et Sylviane Stauffer qui assument l'entretien d'une partie de l'ensemble. Bien conçu, largement ouvert, meublé avec recherche, l'espace communautaire est utilisé notamment comme garderie. Chaque mercredi, par rotation, les jeunes mères s'échappent en ville ou gardent le troupeau des bambins entre 9 et 11 h. Le même local sert aussi à des cours hebdomadaires de pein-

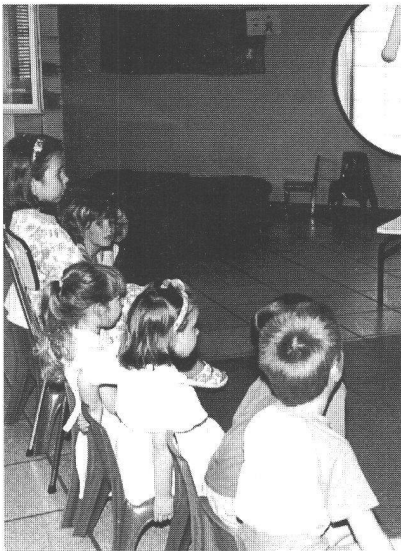
La fête de Vincent réunit autour du héros du jour : Valentin (4 ans). Karen (10 ans), Stéphanie (7 ans), Vanessa (6 ans), Sylvain et Joran (5 ans), Estelle et Laure (3 ans)

ture, de bricolage et à des cours moins réguliers de couture. Le rythme hebdomadaire tombe bien sûr avec l'été.

«Si on n'avait pas ce local – relève Philippe Stauffer – un certain nombre d'activités ne trouveraient pas leur cadre. Et c'est à travers ces activités que les gens de l'immeuble, entrent en contact, communiquent.»

Ainsi une fête comme celle de Vincent prend une dimension plus large que le seul cadre familial. Elle devient un événement pour le quartier. C'est si vrai que la nouvelle de cette réjouissance nous est parvenue par d'autres utilisateurs de cet espace commun, des adultes qui pratiquent régulièrement les jeux de société dans ce cadre bien adapté. Au sein de la même Société coopérative d'habitation, nous avons encore identifié à Pully, dans l'immeu-

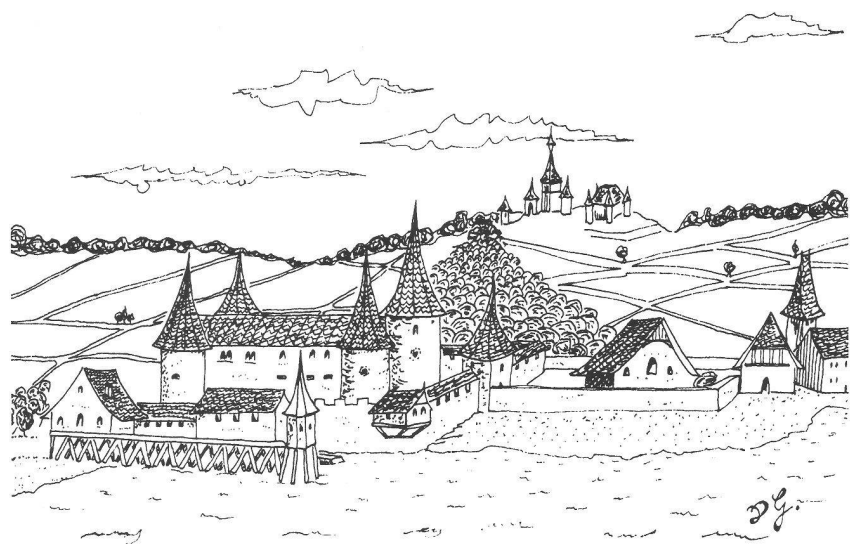
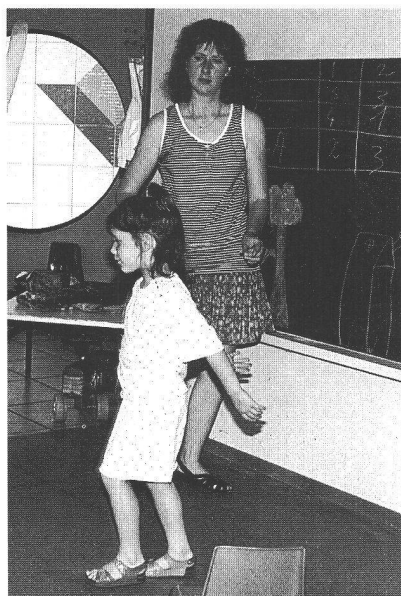




ble du Ruisslet, un local commun dont la destination est moins «polyvalente» puisque, de l'avis des concierges, M. et Mme Furer, ce lieu est essentiellement fréquenté par des adultes jouant aux cartes. Cet autre usage de l'espace communautaire méritait, lui aussi, d'être fixé par l'image, mais les locataires concernés n'ont pas souhaité être placés sous le regard du photographe. Reste que cette promenade à travers quelques réalisations d'espaces communautaires mis récemment – dix ans ou moins – à disposition des habitants d'un immeuble moderne témoigne de l'utilité de l'institution. Et de ses qualités à promouvoir la convivialité entre locataires.

Cette convivialité qui est, dans notre recherche, plus qu'un objectif, un idéal

R. C.



Vue de Morges en 1676. Adaptation par Danièle Gobbo d'une gravure du Musée historique de Berne

RIÈRE L'ÉGLISE : THÉÂTRE DE LA VILLE

A la fin du Moyen-Age, dans les villes qui se développent, l'espace communautaire privilégié se situe le plus souvent à l'ombre de l'église. C'est derrière – rière – l'église que les communautés naissantes se regrouperont au sortir de l'office pour se donner des chefs et des institutions. Le mouvement lancé dès le XII^e siècle par les petites villes italiennes – particulièrement celles de la Ligue lombarde – vise à installer la bourgeoisie aux commandes des cités. Mais jusqu'à ce que les bourgeois participent, aux côtés du représentant du seigneur, aux sentences du tribunal local, ils devront parcourir un long chemin.

A Morges, par exemple, l'installation officielle d'un banneret en 1501 marque la fin d'une évolution engagée à la naissance de la ville, deux siècles plus tôt. Au départ, par de larges franchises, les comtes de Savoie ont ouvert la ville aux serfs en fuite, aux réfugiés, aux étrangers. Ce sont leurs descendants qui formeront, aux hasards des destins, les bourgeois de la cité.

Dans un mouvement de bascule trop classique, ceux qui bénéficient, par leurs aïeux, de la générosité du prince, multiplient les chicanes pour interdire le chemin de la bourgeoisie à leurs contemporains moins fortunés.

DERRIÈRE OU DANS L'ÉGLISE

On arrive ici à la fin d'une période qui a permis à la communauté de se donner des institutions démocratiques. Deux siècles durant «la ville a nommé une série de recteurs, syndics et autres économes par le moyen du Conseil général, véritable assemblée démocratique qui se tint longtemps derrière ou dans l'église. Vers la fin du XV^e siècle, le Conseil général désigne un Conseil étroit composé de six membres, sorte de Sénat ouvert essentielle-

ment à une élite formée de nobles, de juristes ou de grands notables qui prennent l'habitude de se réunir à l'Auberge de la Croix-Blanche (...) A partir de cette époque le Conseil général est condamné, même s'il va mettre longtemps à mourir»¹ Manifestement la démocratie pousse mieux en plein vent, dans le modeste abri de «rière l'église» que dans les belles salles d'une auberge, fut-elle de la Croix-Blanche.

R. C.

(1) Morges - sept siècles d'histoire vivante. 1286-1986 p. 34